

Diagnostiquer un syndrome d'apnées du sommeil

**SEUL VOTRE MÉDECIN
PEUT FAIRE UN DIAGNOSTIC**

Dr Frédéric Gagnadoux, pneumologue, CHU d'Angers

Une consultation initiale permet une première analyse des problèmes rencontrés. En fonction de l'orientation diagnostique, des explorations complémentaires seront éventuellement prescrites.

- Si la symptomologie est très évocatrice d'un syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS), un enregistrement polygraphique nocturne, limité aux paramètres respiratoires, suffit le plus souvent à confirmer le diagnostic. C'est un enregistrement sur toute la nuit - à l'hôpital ou chez le patient - des paramètres respiratoires, cardiaques et de la saturation en oxygène dans le sang.
- Lorsque la probabilité de SAOS est faible, ou lorsqu'une autre cause de somnolence diurne est évoquée, un enregistrement polysomnographique - comportant

également les paramètres du sommeil - est nécessaire. Il est effectué le plus souvent à l'hôpital. La polysomnographie est un examen plus complet qui enregistre aussi l'activité du cerveau, afin de reconnaître les différents stades du sommeil. Elle permet aussi le diagnostic d'autres pathologies du sommeil (mouvements périodiques des membres par exemple). Grâce aux avancées technologiques et à la miniaturisation, la polysomnographie pourra être de plus en plus pratiquée en ambulatoire.

Ces enregistrements permettent également l'évaluation diagnostique et thérapeutique (ventilation non invasive) des pathologies aggravées par le sommeil. Certaines pathologies neurologiques ou neuromusculaires comme la myopathie ou la sclérose latérale amyotrophique se manifestent par un affaiblissement des muscles de la respiration (diaphragme).

